

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Qualité de ville, qualité de vie*

Délibération n° : 176

Commission : Aménagement - Urbanisme - Economie

Dossier : 181102

Direction en charge : Direction Renouvellement Urbain et Cohésion Sociale

Objet : Partenariat entre la Ville de Saint-Etienne et l'association Sport dans la Ville – Actions sur les quartiers de Montreynaud et de la Cotonne – Convention d'objectifs à intervenir avec cette association. Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 29/03/2019

Compte rendu affiché le : 09/04/2019

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.), Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY (Présente jusqu'au vote du 1er voeu concernant les salariés de l'entreprise Titoulet), M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente jusqu'à la question n°54 du projet de l'ordre du jour), M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.), Mme Stéphanie MOREAU (Présente jusqu'à la question n°79 du projet de l'ordre du jour), Mme Nadia SEMACHE (Présente jusqu'à la question n°72 du projet de l'ordre du jour), M. Serge HORVATH (Présent jusqu'à la question n°79 du projet de l'ordre du jour), M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Georges ZIEGLER (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.)

Absents-Excusés :

M. Samy KEFI-JEROME (pouvoir à Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.) M. Michel BEAL (pouvoir à Mme Stéphanie MOREAU) Mme Geneviève ALBOUY (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER)

Absents :

M. Florent PIGEON; M. Lionel SAUGUES

Politique : *Qualité de ville, qualité de vie*

Délibération n° : 176

Commission : Aménagement - Urbanisme - Economie

Dossier : 181102

Direction en charge : Direction Renouvellement Urbain et Cohésion Sociale

Objet : Partenariat entre la Ville de Saint-Etienne et l'association Sport dans la Ville – Actions sur les quartiers de Montreynaud et de la Cotonne – Convention d'objectifs à intervenir avec cette association.
Approbation.

□ **Rappel et Références :**

Créée en mars 1998, l'association Sport dans la Ville est une association loi 1901, qui utilise le sport comme vecteur d'insertion sociale et professionnelle, via la création et l'animation de centres sportifs proposant des animations sportives gratuites dans les quartiers.

Pour ce faire, l'association mène des actions diverses auprès des jeunes des quartiers sur lesquels elle s'implante en s'appuyant sur son réseau d'entreprises partenaires et en établissant des liens avec les familles et structures associatives.

Dans le cadre de ses actions, Sport dans la Ville, poursuit un triple objectif :

- 1°) assurer la mise en place d'activités sportives gratuites les mercredis et samedis en périodes scolaires,
- 2°) suivre et accompagner les jeunes qu'elle accueille et rencontrer leurs familles par l'intermédiaire de son équipe d'animation,
- 3°) impliquer son réseau d'entreprises dans des projets de formation et d'insertion professionnelle en faveur de jeunes qu'elle accueille.

□ **Motivation et Opportunité :**

La Ville de Saint-Étienne souhaite, dans sa poursuite de proximité sociale en faveur des publics enfants, adolescents et jeunes adultes, à la fois favoriser l'accès à la pratique sportive et proposer des actions d'insertion sociale et professionnelle en direction des jeunes.

Au vu du bilan positif de l'intervention de l'association Sport dans la Ville sur les quartiers de Montreynaud et la Cotonne depuis 2009, la Ville entend prolonger cette opération.

□ **Contenu :**

Une convention d'objectifs concrétise ce partenariat pour une durée de trois ans à compter de sa notification. Sur décision de l'une ou l'autre partie, la convention pourra être résiliée de plein droit à date d'anniversaire sous réserve d'un préavis de trois mois débutant par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

Association «Sport dans la Ville» en partenariat avec la Ville de Saint-Étienne.

□ **Point Financier :**

○ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

○ Coût total annuel fonctionnement TTC :

dont personnel mis en oeuvre :

○ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement						
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :

- approuver la convention d'objectifs liant la collectivité à l'association Sport dans la Ville,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer cette convention dont un exemplaire restera joint au présent dossier.

Décision : Proposition adoptée	Imputation budgétaire
Résultat du vote : 50 voix pour, 2 voix contre, 0 abstention(s)	
	Pour Extrait, Pour le Maire, Le Premier Adjoint ,
	Gilles ARTIGUES